



Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

104 rue Robespierre – 93170 BAGNOLET

Tél. 01 43 63 41 50 - E-mail. [jmelou@fadear.org](mailto:jmelou@fadear.org)

Site Internet <http://www.agriculturepaysanne.org/>

---

# Savoir utiliser le Contrôle des Structures comme outil de Régulation du Foncier

Formation en **distanciel**

**jeudis 26 Janvier et 2 Février 2023**

**après midi**

---

Les conflits d'usage et la pression foncière sur les terres agricoles sont de plus en plus forts. Cette situation se fait encore plus sentir dans les zones péri-urbaines. Dans un tel contexte, il est primordial que les agriculteurs/trices et représentant\_e\_s au sein des commissions connaissent et sachent utiliser le contrôle des structures en tant qu'outil de maîtrise du foncier agricole.

Nous vous invitons donc :

**Les jeudi 26 Janvier et vendredi 3 Février 2023**  
**après-midi**  
**de 13h30 à 17h00**  
en distanciel via plateforme **Zoom**

Objectif de la journée de formation :

L'objectif de la formation est de permettre aux stagiaires de savoir utiliser le **Contrôle des Structures** en tant qu'outil de maîtrise du foncier agricole dans les situations qu'ils rencontrent le plus fréquemment.

**Objectifs spécifiques :**

- Maîtriser le mécanisme du contrôle des structures et être capable de l'appliquer.
- Maîtriser le mécanisme du contrôle des structures et être capable de l'appliquer en étant acteur dans les procédures.

Lieu : en distanciel

Durée de formation : 7 heures. Organisme de Formation : Fadear

n° SIRET : 349 902 536 00029 APE 8559A

n° de déclaration d'activité d'organisme de formation : 11930337193

**Public** : Tout\_e\_s paysans\_nes, contributeurs(trices) ou pas au fonds VIVEA de différentes régions de France souhaitant renforcer ces capacités dans le domaine.

**Prérequis** : AUCUN, formation d'initiation.

**Accessibilité aux personnes handicapées** : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer l'accès en fonction du type de handicap, et si besoin trouver des solutions.

Avec l'intervention de : **Delphine GAVEND** – Juriste Confédération paysanne nationale

Animateur – Facilitateur : **Julien Melou**, animateur formation FADEAR depuis 11 ans.

### **Déroulé de la journée de formation**

\* le **26 Janvier 2023**

#### **Accueil à partir de 13h15 jusqu'à 13h30**

13h30 - 14h00 : Accueil, introduction et présentation de la session et des objectifs, ajustement de la formation dans son déroulé, suivant les attentes des participant\_e\_s.

14h00 - 17h00 :

Présentation des SDREA (contenu, élaboration) / Champs d'application du contrôle des structures (opérations soumises à autorisation d'exploiter, à déclaration préalable, procédure de rescrit). Décluseion de la 1<sup>ère</sup> demi journée.

\* le **3 Février 2023**

#### **Accueil à partir de 13h15 jusqu'à 13h30**

**Reprise de la formation, questions complémentaires relatives à la 1<sup>ère</sup> matinée de formation du 26/01/2023, liés au Contrôle des Structures et à la capacité à agir autour de cette institution pour pour participer à la régulation du foncier.**

14h00 - 17h00 :

**- Procédure d'examen d'une demande d'autorisation d'exploiter (publicité des demandes, incidences des concurrences, rôle de la CDOA, recours possibles...)**

**- Utilisations possibles du contrôle des structures en faveur de l'installation**

**- Sanctions du non- respect du contrôle des structures.**

**- questions/réponses et mutualisation suivant vos cas pratiques et concrets de situations locales de paysans\_nes dans ce domaine, pour mettre en pratique vos acquis de formation.**

16h45 – 17h00 : Clôture de la journée, Bilan, Évaluation et Perspectives.

*\* A l'issue de la formation : Évaluation de la formation par les stagiaires et évaluation des compétences à travers un questionnaire.*

Méthode et pédagogie : apports fondamentaux (supports projetés et papiers), questions/réponses, cas pratiques, travaux, analyse, échanges et débats.

Contact inscription :

Julien Melou, animateur Fadear. Tél : 01 43 63 41 50 - [jmelou@fadear.org](mailto:jmelou@fadear.org)

## Modalités générales

### Détails

Cette formation bénéficiera d'une demande de financement du fonds de formation VIVEA 2023 pour les non salarié\_e\_s agricoles.

- **Pour les non salarié\_e\_s actifs ressortissant\_e\_s au fonds VIVEA**, un coût pédagogique par stagiaire sera demandé par la FADEAR via un accord de financement individuel (à partir de de votre plafond annuel de prise en charge) qui vous sera demandé lors de la formation et dont le montant après validation du fonds VIVEA sera de **189 €/1 jour/stagiaire** (soit 27 €/heure).



**En parallèle, prise en charge intégrale des frais pour les paysans nes adhérent s à la Confédération paysanne ou au réseau de la FADEAR** participant\_e\_s à la formation (indemnité de remplacement et frais pédagogiques en cas non éligibilité au fonds VIVEA) par la FADEAR.

**Modalités de paiement** : votre participation sera gérée en fin de formation en direct entre le fonds VIVEA et l'OF FADEAR, après votre la validation de votre consentement relatif à l'usage de votre plan de formation VIVEA individuelle 2023.

**Attestation de formation** : une attestation de formation délivrée par la FADEAR vous sera fournie en fin de formation.

**Durée** : 1 jour (7 heures) **en distanciel les 26 Janvier et 2 Février 2023 après midi de 13h30 à 17h00.**

**Contact inscription** :

Julien Melou,  
Animateur Fadear chargé de la formation  
Tél : 01 43 63 41 50 - [jmelou@fadear.org](mailto:jmelou@fadear.org)

Amélie Pelletier,  
Animatrice chargée de l'accueil et de la formation  
des salarié.e.s - Tel : 09 70 40 64 30  
[apelletier@confederationpaysanne.fr](mailto:apelletier@confederationpaysanne.fr)

**Bulletin d'inscription à nous renvoyer – Formation – Jeudi 26 Janvier et Vendredi 3 Février 2023 après midi**

**Savoir utiliser le Contrôle des Structures comme outil de Régulation du Foncier (Formation n°A 3) en visio**

Nom Prénom : .....

Structure : .....

Adresse complète : .....

Tel et E-Mail : .....

Attentes particulières vis-à-vis de la formation : .....

.....

.....

**\* Données collectées**

Les données collectées par la FADEAR dans le cadre de ce questionnaire ne seront pas conservées au-delà de la durée de 3 ans. Elles n'ont pour seul objet que l'organisation de l'événement (confirmation, relance, envoi de documents pré et post formation et le suivi des stagiaires).

**- Droit d'accès**

Les personnes dont les informations sont collectées et traitées peuvent demander l'accès aux données les concernant à tout moment et sans limitation.

**- Droit de rectification et d'opposition**

Les personnes dont les données sont collectées et traitées peuvent demander la rectification des données conservées. Ils peuvent également s'opposer à leur utilisation.

Pour toutes questions concernant vos données collectées et vos droits – merci de contacter cette adresse [jmelou@fadear.org](mailto:jmelou@fadear.org), pour toutes informations.